1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.

Ref. n° : 82112003

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Agriculture
Produit Phytopharmaceutique.
Insecticide. / Acaricide
(EC) Concentré émulsionnable

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : AAKO B.V.
Arnhemseweg 87, 3832GK Leusden, The Netherlands
P.O. Box 205, 3830AE, Leusden, The Netherlands
Phone: (+31) (0) 33 494 84 94
Fax: (+31) (0) 33 494 80 44
regulatory@aako.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Voir fournisseur. (Numéro de téléphone est accessible uniquement pendant les heures d'affaires.)
ou
Communiquer avec le centre antipoison de la région pour obtenir de l'aide
DZ : +213 21 97 98 98
EG : +20 2 6840902
MA : +212 (0)37 68 64 64
TN : +216 1 335500

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Repr. Cat. 3
Xn; R22-R65
Xi; R41
N; R50-53

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Etiquette : Ce produit est marqué par le fournisseur selon la compréhension de fournisseurs des règlements d'EU règlements.

Symbole(s)

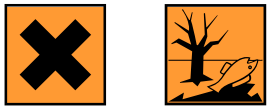

: Nocif
Dangereux pour l'environnement.

- Phrase(s) R : R 22 : Nocif en cas d'ingestion.
R 41 : Risque de lésions oculaires graves.
R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 65 : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

- Phrase(s) S : S 2 : Conserver hors de portée des enfants.
S 13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S 20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

2. Identification des dangers (suite)

S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S 62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

• Informations additionnelles sur les dangers : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3. Autres dangers

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Risque de lésions oculaires graves.

3. Composition/informations sur les composants

Milange

Nom de la substance		Valeur(s)	n° CAS	n° EC	annex CE	REACH	on utilisé
Avermectin B1	:	1.8 % w/w	71751-41-2	-----	-----	-----	Repr. Cat. 3; R63 T+; R26/28 T; R48/23/25 N; R50-53 --- Acute Tox. 2 (inhal) Acute Tox. 1 (oral) STOT RE 1 Repr. 2 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1
Calcium dodecylbenzene sulfonate/ Butanol mixture	:	2 - 5 % w/w	-----	-----	-----	-----	Xn; R22 R67 Xi; R37/38-41 --- Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (oral) Skin Irrit. 2 STOT SE 3 STOT RE 3
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	:	0.1 - 2 % w/w	128-37-0	204-881-4	-----	-----	N; R50-53 --- Aquatic Chronic 1
Solvesso 150	:	50 - 70 % w/w	64742-94-5	265-198-5	649-424-00-3	-----	Xn; R65 --- Asp. Tox 1

Autres informations

Ce produit est considéré comme dangereux.

Voir point 16, qui reprend le texte intégral de chaque phrase R pertinente.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
Consulter immédiatement un médecin.

- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

- Contact avec les yeux : Continuer à rincer l'oeil à l'eau froide durant 10 - 15 minutes, en rétractant fréquemment les paupières.
Consulter un médecin si l'irritation se développe.

- Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR.
Rincer la bouche avec l'eau.
Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

4. Premiers secours (suite)

Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après contact avec la peau : L'exposition répétée peut provoquer dermatite de contact.

Après contact avec les yeux : Rougeur
Douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

A l'intention du médecin : Pas d'antidote spécifique connu.
Donner une thérapie de soutien. Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Adéquats : dioxyde de carbone , mousse , sable , eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers : La décomposition thermique génère: oxydes de carbone , oxydes de soufre

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures spéciales : A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.
L'eau de lutte contre le feu de dike pour la disposition postérieure.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.
Abosrber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conserver hors de portée des enfants.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Eviter toute exposition inutile.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver sous clé.
Conserver dans les conteneurs d'origine.
Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

7. Manipulation et stockage (suite)

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Protéger du gel
Température de conservation :
Température minimum: 0 °C
température maximale: 50 °C

Matériaux d'emballage : Bouteilles de COEX polyéthylène.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié et les bottes resistantes aux produits chimiques

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité

- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. :
Matière : Néoprène , Caoutchouc nitrile

Hygiène industrielle : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Lavez les vêtements avant réutilisation.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

Limites d'exposition professionnelle : Non établi.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: jaune
Odeur	: Aromatique.
Point d'éclair [°C]	: > 61
Masse volumique [kg/m3]	: 930 - 970
Solubilité dans l'eau	: Emulsifiable.
Log P octanol / eau	: 4.4 (Substance active)
Inflammabilité	: Ininflammable.
Propriétés comburantes	: Aucune information disponible.
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymerization dangereuse : Ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : rayons directs du soleil , flamme nue , Etincelles.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : acides , Agents oxydant , bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone
oxydes de soufre

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Oral : DL50 (rat) : 500 - 2000 mg/kg

- Cutanée : DL50 (rat) : > 2000 mg/kg

- Inhalation : CL50 (rat) : > 5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Irritant
Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non sensibilisant.

Cancérogénicité : Substance active : Pas d'effet cancérogène.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Substance active : Non mutagène.

Effets tératogènes : Substance active :
Résultats des tests sur les animaux de laboratoire ont montré: Toxicité pour le système reproductif

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecotoxicité : Poisson
CL50 (96h) : 9.6 µg/l Lepomis macrochirus
Daphnia magna
CE50 (48h) : 0.34 µg/l

12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Dégradable facilement

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation : Le substance ne provoque pas de bioaccumulation dans les organismes aquatiques

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Adsorbé sur la matière organique et l'argile
Ne s'écoule pas dans la nappe phréatique.

12. Informations écologiques (suite)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU : 3082

Etiquette(s) de danger

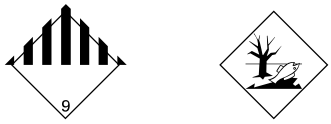

: 9 9E

Nom d'expédition propre : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Avermectin B1), 9 (9E), III, (E)

I.D. n° : : 90

Transport terrestre

ADR/VLG : Classe : 9
Groupe d'emballage : III

Quantités limitées : Remarques:
Emballage combine: Quantité nette maximale par emballages intérieur : 5 l.

Transport par mer

IMO - Nom d'expédition propre : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Avermectin B1), 9 (9E), III, (E)

Code IMO-IMDG : Classe : 9
Groupe d'emballage : III

IMDG-Pollution marine

N° de fiche de sécurité : F-A , S-F

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R du chapitre 3	:	R 22 : Nocif en cas d'ingestion. R 26/28 : Très toxique par inhalation et par ingestion. R 37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau. R 41 : Risque de lésions oculaires graves. R 48/23/25 : Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion. R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R 65 : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R 67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Rédigée par	:	HPV regulatory@aako.nl

Le contenu et le format de la fiche signalétique, conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 et ses modifications ultérieures.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et elimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fin du document